

Travaux de rénovation

Groupe scolaire Alexandre Bickart

Septembre 2026



« Nous engageons un vaste programme de rénovation pour un montant de 4,3 millions d'euros. »

Chers parents, chers chellois,

L'éducation demeure la priorité absolue de l'action de mon équipe municipale.

Donner à chaque enfant chellois les meilleures conditions pour apprendre, grandir et réussir exige des écoles confortables et adaptées aux enjeux environnementaux.

C'est pourquoi nous engageons un vaste programme de rénovation du groupe scolaire Alexandre Bickart pour un montant de 4,3 millions d'euros.

Ce chantier d'envergure prévoit la reprise complète de l'isolation, l'amélioration de la ventilation et la modernisation de l'éclairage, ce qui réduira les consommations énergétiques et améliorera le confort thermique.

Par ailleurs, les travaux de mise aux normes de l'accessibilité permettront d'accueillir l'ensemble des élèves et des usagers dans des conditions optimales.

Conscients que de tels travaux dans une école en activité peuvent occasionner des contraintes, nous mettrons tout en œuvre pour garantir la sécurité des enfants, limiter les nuisances et préserver le fonctionnement quotidien de l'école.

Vous trouverez au verso le détail des interventions programmées ainsi que le protocole de sécurisation mis en place.

Nous investissons pour l'avenir des enfants de Chelles.

Bien à vous,

Brice Rabaste
Maire de Chelles



Les travaux suivants seront réalisés pour améliorer le confort de l'école :

- L'isolation des façades et des toitures ;
- Le remplacement des menuiseries ;
- La modernisation des systèmes de ventilation et d'éclairage
- L'amélioration de l'accessibilité avec la création d'un ascenseur

Pendant les travaux, la sécurité reste notre priorité :

- Le chantier se déroulera progressivement, sur environ 15 mois. Son organisation a été pensée pour limiter au maximum son impact sur la vie de l'école.
- Une partie des espaces habituellement utilisés dans les cours des écoles élémentaires Alexandre Bickart 1 et 2 sera temporairement consacrée au chantier. Ces zones seront physiquement séparées des espaces fréquentés par les élèves.

Des mesures spécifiques sont également prévues :

- Des cheminements dédiés pour les entreprises afin de limiter les croisements avec les élèves ;
- Une organisation des livraisons privilégiant les périodes où les enfants ne sont pas présents ;
- Une attention particulière portée aux nuisances sonores, notamment pendant les temps de repos ;
- Un déplacement progressif des échafaudages au fil de l'avancement du chantier ;
- La réalisation de certaines interventions, notamment la pose d'éléments préfabriqués, pendant les vacances scolaires.

Un investissement de 4,3 millions d'euros :

Le montant des travaux est estimé à 4,3 millions d'euros. Cette opération, comme chaque projet mené par la Ville, a été minutieusement préparée et a fait l'objet d'une recherche active de subventions auprès de ses partenaires. Dans ce cadre, la Ville a obtenu le soutien financier de l'État au titre du Fonds vert.

WWW.CHELLES.FR

Création graphique : Ville de Chelles –Septembre 2026 – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE